



Conseil d'administration

333^e session, Genève, 9 juin 2018

GB.333/INS/9

Section institutionnelle

INS

Date: 8 juin 2018

Original: anglais

NEUVIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Programme, composition et ordre du jour des organes permanents et des réunions

Partie I. Composition et ordre du jour des organes permanents et des réunions

Réunion sur le dialogue social transnational (Genève, premier trimestre de 2019)

1. A sa 319^e session (octobre 2013), le Conseil d'administration a examiné un Plan d'action quadriennal sur le dialogue social ¹ élaboré par le Bureau afin de donner suite aux conclusions adoptées par la Conférence internationale du Travail à sa 102^e session (2013) ². Le plan d'action, tout comme le rapport d'exécution ultérieur approuvé par le Conseil d'administration en mars 2016 ³, détaillait les objectifs particuliers à atteindre ainsi que les activités à mener.
2. L'une des principales activités consistait à organiser une réunion consacrée au dialogue social transnational, telle qu'approuvée dans le programme et budget pour la période biennale 2018-19 (paragr. 34). La tenue d'une réunion sur le dialogue social transnational a également été préconisée dans le cadre du programme d'action approuvé par le Conseil d'administration à sa 328^e session (octobre-novembre 2016) ⁴ aux fins de la mise en œuvre de la résolution de la Conférence concernant le travail décent dans les chaînes d'approvisionnement mondiales ⁵.

¹ Document [GB.319/POL/3\(Rev.1\)](#).

² OIT: *Résolution concernant la discussion récurrente sur le dialogue social*, Conférence internationale du Travail, 102^e session (Genève, 2013).

³ Document [GB.326/POL/4](#).

⁴ Document [GB.328/PV](#), paragr. 83 a) v).

⁵ OIT: *Résolution concernant le travail décent dans les chaînes d'approvisionnement mondiales*, Conférence internationale du Travail, 105^e session (Genève, 2016), paragr. 23 c) des conclusions.

3. Il est donc proposé de convoquer ladite réunion au cours du premier trimestre de 2019.
4. La réunion permettrait d'analyser les expériences, les tendances et les défis contemporains qui caractérisent les initiatives de dialogue social transnational, ainsi que le rôle et la valeur ajoutée de l'OIT. Elle permettrait également de recueillir des orientations auprès des mandants de l'OIT sur les activités futures de l'Organisation dans ce domaine.
5. Cette réunion contribuerait aussi à la mise en œuvre des conclusions concernant le travail décent dans les chaînes d'approvisionnement mondiales, adoptées par la Conférence à sa 105^e session (2016) à l'issue de la discussion générale sur ce sujet, en vertu desquelles l'OIT devrait, entre autres, promouvoir un dialogue social national et transnational efficace, dans le respect de l'autonomie des partenaires sociaux. Lorsque les partenaires sociaux décident de négocier des accords-cadres internationaux, l'OIT pourrait soutenir et faciliter le processus, à leur demande conjointe, et leur apporter une assistance dans le processus de suivi, y compris s'agissant du contrôle, de la médiation et du règlement des différends, le cas échéant. En outre, l'OIT devrait entreprendre des recherches sur l'efficacité et l'impact du dialogue social transnational.
6. Il est demandé au Conseil d'administration d'arrêter la composition de cette réunion.

Projet de décision

7. *Le Conseil d'administration approuve la tenue de la réunion au cours du premier trimestre de 2019, avec l'ordre du jour mentionné ci-dessus et la composition suivante: [...].*

Dix-neuvième Réunion régionale des Amériques (Panama, Panama, 2-5 octobre 2018)

Invitation d'Etats Membres d'une autre région

8. A sa 330^e session (juin 2017), le Conseil d'administration a invité le Portugal et l'Espagne à se faire représenter par une délégation d'observateurs à la dix-neuvième Réunion régionale des Amériques, conformément au Règlement des réunions régionales alors en vigueur. A la suite des changements qu'il a été proposé depuis lors d'apporter à la composition des réunions régionales, les gouvernements de la France, des Pays-Bas et du Royaume-Uni ont exprimé leur souhait d'assister à la dix-neuvième Réunion régionale des Amériques en qualité d'observateur, conformément à l'article 1, paragraphe 3, du Règlement des réunions régionales [tel que révisé par la Conférence internationale du Travail à sa 107^e session].

Projet de décision

9. *Le Conseil d'administration, sur la recommandation de son bureau, invite la France, les Pays-Bas et le Royaume-Uni à se faire représenter à la dix-neuvième Réunion régionale des Amériques par une délégation d'observateurs.*

**Propositions concernant l'invitation d'organisations
intergouvernementales et d'organisations internationales
non gouvernementales aux réunions officielles**

- 10.** Les organisations invitées à assister en qualité d'observateur à des réunions officielles autres que la Conférence internationale du Travail sont les suivantes:
- a) les organisations intergouvernementales que le Directeur général a l'intention d'inviter sur la base d'un accord permanent conclu avec l'OIT (ces organisations sont énumérées dans le tableau en annexe pour information seulement);
 - b) les organisations intergouvernementales que le Directeur général a l'intention d'inviter, sur autorisation du bureau du Conseil d'administration;
 - c) les organisations internationales non gouvernementales que le Directeur général a l'intention d'inviter, sous réserve de l'autorisation du Conseil d'administration.
- 11.** Le Directeur général a l'intention d'inviter les organisations ci-après à se faire représenter en qualité d'observateur aux réunions suivantes.

Titre et dates de la réunion	Organisations intergouvernementales (en vertu d'un accord permanent)	Organisations intergouvernementales (sur autorisation du bureau du Conseil d'administration)	Organisations internationales non gouvernementales (sur autorisation du bureau du Conseil d'administration)
19^e Réunion régionale des Amériques En plus de la liste des organisations déjà invitées à assister à la Conférence en tant qu'observateur, telle qu'approuvée par le Conseil d'administration à sa 332 ^e session (mars 2018) (GB.332/INS/16(Rev.), paragr. 10).	Organisation des Nations Unies: ■ Union internationale des télécommunications (UIT) ■ Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) ■ Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) Autres organisations ■ Association sud-asiatique de coopération régionale (ASACR)	■ Fonds monétaire arabe ■ Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (CEDEFOP) ■ Commission scientifique du Centre international de recherche et d'information sur l'économie publique, sociale et coopérative (CIRIEC)	■ Alternativa Democrática Sindical de las Américas (ADS) ■ Asociación Latinoamericana de Abogados Laboralistas (ALAL) (Association latinoaméricaine des avocats en droit du travail) ■ Confédération des travailleurs de l'Etat pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CLATE) ■ Société internationale contre l'esclavage ■ Walk Free Foundation ■ Forum économique mondial
20^e Conférence internationale des statisticiens du travail (Genève, 10-19 octobre 2018) En plus de la liste des organisations déjà invitées à assister à la Conférence en tant qu'observateur, telle qu'approuvée par le Conseil d'administration à sa 332 ^e session (mars 2018) (GB.332/INS/16(Rev.), paragr. 10).	■ Union africaine (UA) ■ Communauté andine ■ Organisation arabe du travail (OAT) ■ Communauté des Caraïbes (CARICOM) ■ Marché commun du Sud (MERCOSUR) ■ Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ■ Fonds monétaire international (FMI) ■ Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ■ Organisation des Etats américains (OEA) ■ Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) ■ Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) ■ Groupe de la Banque mondiale	■ Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) ■ Union européenne (UE) ■ Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) ■ Département des affaires économiques et sociales de l'Organisation des Nations Unies (DAES) ■ Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) ■ Organisation mondiale du commerce (OMC)	
Réunion sur le dialogue social transnational (Genève, premier trimestre de 2019)			

Projet de décision

- 12. Le Conseil d'administration, sur la recommandation de son bureau, autorise le Directeur général à inviter les organisations susmentionnées à assister en qualité d'observateur aux réunions énumérées dans le tableau ci-dessus.**

Partie II. Programme des réunions pour 2018-19 et informations préliminaires pour 2020

<i>Date</i>	<i>Titre de la réunion</i>	<i>Lieu</i>
2018		
17-21 septembre	Quatrième réunion du Groupe de travail tripartite du mécanisme d'examen des normes	Genève
18-20 septembre ⁶	Forum de dialogue mondial sur les conditions d'emploi du personnel de l'enseignement supérieur	Genève
1 ^{er} -5 octobre ⁷	Treizième session du Comité conjoint OIT/UNESCO d'experts sur l'application des Recommandations concernant le personnel enseignant (CEART)	Genève
2-5 octobre	Dix-neuvième Réunion régionale des Amériques	Panama
10-19 octobre	Vingtième Conférence internationale des statisticiens du travail	Genève
25 octobre-8 novembre	334 ^e session du Conseil d'administration	Genève
14-16 novembre	Réunion d'experts sur l'élaboration d'une définition des commissions de recrutement et frais connexes	Genève
19-20 novembre ⁸	Sous-commission sur les salaires des gens de mer de la Commission paritaire maritime	Genève
21 novembre-8 décembre	Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations	Genève
10-12 décembre ⁶	Forum de dialogue mondial sur les défis à relever en matière de travail décent et productif en raison de la numérisation dans les industries chimiques et pharmaceutiques	Genève
2019		
1 ^{er} trimestre de 2019	Réunion sur le dialogue social transnational	Genève
25 février-1 ^{er} mars ⁶	Réunion sectorielle sur le recrutement et le maintien dans l'emploi des gens de mer et sur l'amélioration des possibilités offertes aux femmes marins	Genève
14-28 mars	335 ^e session du Conseil d'administration	Genève
2 ^e trimestre (à confirmer) ⁷	Forum de dialogue mondial sur le travail décent dans la gestion des déchets électriques et électroniques	Genève

⁶ Comme suite à la décision prise par le Conseil d'administration à sa 332^e session (mars 2018) (document [GB.332/POL/2](#)).

⁷ Comme suite à la décision prise par le Conseil d'administration à sa 329^e session (mars 2017) (documents [GB.329/PV](#), paragr. 512, et [GB.329/POL/4](#), annexe II).

⁸ La Sous-commission devait initialement se réunir les 20 et 21 juin 2018, mais la réunion a été reportée afin d'éviter d'éventuelles perturbations liées à un événement imprévu organisé à Genève aux mêmes dates.

<i>Date</i>	<i>Titre de la réunion</i>	<i>Lieu</i>
2 ^e trimestre (à confirmer) ⁷	Réunion sectorielle sur la promotion du travail décent et la sécurité et la santé dans la foresterie	Genève
6-7 juin	Comité de la liberté syndicale	Genève
10-21 juin	108 ^e session de la Conférence internationale du Travail	Genève
22 juin	336 ^e session du Conseil d'administration	Genève
Dernier trimestre (à confirmer) ⁷	Réunion d'experts chargée d'adopter un recueil de directives pratiques ou des principes directeurs sur les meilleures pratiques en matière de sécurité dans le secteur du transport routier	Genève
Dernier trimestre (à confirmer) ⁷	Forum de dialogue mondial sur le travail décent dans le monde du sport	Genève
24 octobre-7 novembre	337 ^e session du Conseil d'administration	Genève
20 novembre-7 décembre	Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations	Genève
2020 (informations préliminaires)		
21-22 mai	Comité de la liberté syndicale	Genève
25 mai-5 juin	109 ^e session de la Conférence internationale du Travail	Genève
6 juin	339 ^e session du Conseil d'administration	Genève

Projet de décision

13. *Le Conseil d'administration prend note du programme des réunions tel qu'approuvé par le bureau du Conseil d'administration.*